



INSCRIPTIONS au TOURNOI INTER-CLUBS 2006 de l' APBH (du 14 octobre au 16 décembre 2006)

A retourner impérativement avant le 24 SEPTEMBRE 2006 dernier délai

SERIE (entourez votre série) 1ère série 2ème A- 2ème B- 3ème série Féminine	AVANT	ARRIERE	REPLACANT
NOM			
PRENOM			
ADRESSE			
N° TELEPHONE domicile			
N° TEL. Travail ou mobile			
N° LICENCE			
CLUB			
Préfère jouer Samedi M			
Samedi AM			
Dimanche M			
Dimanche AM			
Indifférent			
Autres contraintes			

Notes:

1. Il est rappelé que les adresses sont nécessaires pour que chaque joueur reçoive personnellement son calendrier.
faute de quoi les calendriers seront expédiés aux Présidents de clubs.
2. Les contraintes ne sont indiquées que pour information. Elles ne doivent pas être considérées comme acquises.



REGLEMENT DU TOURNOI

Dans tous les cas le **règlement F.F.P.B. sera appliqué** en dehors des points ci-dessous.

1. Le tournoi se déroulera du Samedi 14 octobre au Samedi 16 Décembre 2006 au Fronton Mur-à-Gauche de l'Espace de la Sablière, 57 Rue du Médoc, 33185 Le Haillan.
 2. Les parties auront lieu uniquement les samedi et dimanche entre 9 heures et 19 heures, à raison d'une partie par tranche d'heure.
 3. La spécialité est la paleta pelote gomme pleine de couleur blanche.
 4. Il est prévu 3 Séries Hommes : 1^{ère} série, 2^{ème} série (A et B) et 3^{ème} série en fonction du nombre des inscriptions.
 5. Les parties se disputeront en 35 points, sauf les Finales qui se joueront en 40 points.
 6. Toutes les parties seront jugées par des arbitres du Club dont **les décisions seront sans appel.**
 7. **La licence F.F.P.B. est obligatoire.**
 8. La participation est de **35€** par équipe pour les participants extérieurs à l'APBH et de 10€ pour les membres de l'APBH (soit 20€ par équipe).
 9. La date limite de retour des demandes d'inscriptions est fixée au **24 SEPTEMBRE 2006.**
 10. Seules seront retenues les équipes dont les inscriptions sont accompagnées du règlement, des adresses et numéros de téléphone des joueurs et **des numéros de licence** de ceux-ci.
 11. Nous nous réservons le droit de qualifier les équipes dans les différentes séries, même si ce choix est différent de la demande.
 12. L'inscription pourra être refusée à des joueurs qui, lors de précédents tournois, n'ont pas respecté le règlement ou qui ont eu un comportement inconvenant vis à vis de leurs adversaires ou des organisateurs.
 13. Les reports de partie sont réglementés spécifiquement en annexe.
 14. Prévoir un remplaçant inscrit dès le début de la compétition.
 15. Un joueur inscrit dans une série peut opérer comme remplaçant **une seule fois**, dans une autre équipe **uniquement de série supérieure.**
 16. Les joueurs doivent se présenter un quart d'heure avant l'heure prévue de début de leur partie.
 17. Les retards d'un ou plusieurs joueurs dans la limite d'un quart d'heure par rapport à l'heure prévue de la partie seront sanctionnés d'un Handicap de **-5 points**. Pour les retards supérieurs à un quart d'heure, l'équipe concernée sera déclarée « **forfait** ».
 18. En cas de non présentation d'une (ou des deux) équipe(s), sans raison, celle-ci (ou les deux) sera (seront) considérée(s) comme étant « **forfait** ».
 19. Le pantalon blanc et des polos uniformes pour l'équipe sont conseillés pour les parties de poule, et seront obligatoires à partir des demi-finales.
 20. **Le port de protections oculaires est obligatoire pour les avants et pour les arrières.**
L'arbitre peut ne pas laisser se dérouler la partie, ou l'interrompre définitivement si ce point n'est pas respecté. L'équipe du (ou des) joueur(s) fautif(s) sera disqualifiée et tous ses résultats seront annulés.
 21. Le décompte des points en vue du classement et des qualifications pour les phases éliminatoires sera le suivant:
 - partie gagnée : 3 points pour l'équipe
 - partie perdue : 1 point
 - forfait : -2 points
- Le goal average général (total des points marqués - total des points encaissés) départagera les équipes. En cas d'égalité, c'est le goal average particulier qui sera pris en compte.
22. Les calendriers seront envoyés aux participants, ou aux présidents de clubs, et affichés à l'Espace de la Sablière, au plus tard le 2 octobre 2006.

Tous les cas litigieux et très exceptionnels seront examinés par notre commission sportive qui donnera un **avis irrémédiable et sans appel**.

GESTION DES REPORTS

Nous nous sommes imposé et nous imposons un règlement spécifique très rigoureux concernant la gestion des reports. Grâce à cette politique draconienne, force est de constater que notre tournoi se déroule maintenant de manière remarquable, aussi bien pour nous, organisateurs, que pour l'ensemble des participants qui, pour beaucoup, nous ont félicités et encouragés dans notre démarche.

Nous vous en rappelons les principales règles :

- à réception du calendrier, vous aurez un délai de réflexion de 10 jours pour éventuellement solliciter un (ou plusieurs) report(s)
- **PASSE LE DELAI DU 13 OCTOBRE INCLUS, AUCUNE AUTRE DEMANDE DE REPORT NE SERA ACCEPTEE. IL FAUDRA PREVOIR UN REMPLAÇANT.**
- Deux week-ends. sont exclusivement réservés pour gérer ces reports. Ce sont les samedis 4 et 18 Novembre et les dimanches 5 et 19 Novembre 2006.
- Les demandes de reports seront enregistrées dans l'ordre de leur arrivée et seulement dans la limite des créneaux disponibles. Lorsque ces créneaux seront épuisés, nous n'accepterons plus aucune demande.